

## Contenus de formation « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants »

### MODULE 1 : Découverte de la vie associative

Objectif: Eclairage sur les grandes lignes de la loi relative au contrat d'association de juillet 1901, identification des rôles et missions des différents membres d'une association,...

#### 1<sup>ère</sup> partie :

- Les principes fondamentaux de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901
- L'association : démarches pour la créer, la déclaration (Journal officiel, récépissé...)
- Les statuts : rédaction et modification en adéquation avec le projet associatif

#### 2<sup>ème</sup> partie :

- La reconnaissance de la mission d'utilité publique
- Le Conseil d'administration
- Les adhérents : cotisations, licences...
- Assemblée générale constitutive, ordinaire et extraordinaire.
- Bureau directeur

#### 3<sup>ème</sup> partie :

- Lecture de statuts
- Etude de cas

### MODULE 2 : Méthodologie de Projet

Objectif: Mise en évidence des étapes clés de l'élaboration d'un projet de clubs (mobilisation et appropriation des outils).

- Savoir définir un projet pour réaliser une activité ou un événement
- Savoir mobiliser les compétences : optimiser les ressources humaines
- Votre projet

### MODULE 3 : Organisation du sport en France

Objectif : Présentation générale des acteurs du sport et de leurs prérogatives aux différents échelons territoriaux. La participation de certains acteurs locaux du sport français (CROS/CDOS, Ligues/Comités départementaux sportifs, représentants des services de l'Etat, représentants des collectivités, etc.). Pourrait être envisagée afin de mettre en évidence les axes de collaborations locales autour des projets sportifs (débat ou table ronde).

- Les institutions, acteurs du sport, la territorialité : Le mouvement sportif, l'Etat : la DRJSCS, les collectivités territoriales

### MODULE 4 : Responsabilités des Dirigeants

Objectif : Identification des responsabilités incombant aux dirigeants sportifs dans le cadre des activités développées par leur association. L'intervention possible de personnes ressources en matière juridique sur le champ sport (représentants des services de l'Etat, organismes d'assurances expérimentées en matière de responsabilités associatives, etc.).

- Responsabilités civile, pénale et financière
- Connaître les obligations liées à la fonction d'employeur
- Les ressources humaines associatives

- Le rôle des dirigeants
- Le personnel d'une association : bénévole et salarié

## **MODULE 5 : Initiation à la lecture comptable**

Objectif : connaître et savoir lire les outils comptables de base.

- Les ressources financières : moyens propres, aides extérieures.
- La gestion comptable d'une association : les méthodes comptables, le bilan, le compte de résultat, le rapport annuel d'activité.
- Les salaires
- La fiscalité
- Montage de dossier de subvention : les pistes concrètes utiles de sources de financements privées et publiques et leurs modalités.

## **MODULES COMPLEMENTAIRES :**

### ○ Communication

Objectif: Initiation à la communication (identification des questionnements nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de communication, identification des différents supports mobilisables en lien avec les publics visés, ...).

- Interne : animer et savoir conduire une réunion
- Externe : réseau et partenaires

### ○ Sport-santé

Objectif: identifier et répondre aux besoins d'un nouveau public au sein d'un club ou d'une association. Les intérêts de développer cette nouvelle pratique. Rappel des bienfaits et des acteurs locaux.

### ○ Développement-Durable

Objectif: Intégrer les 3 piliers du développement durable dans le sport. Information sur la stratégie nationale de développement durable du sport. Quelques pistes pour l'intégrer dans son fonctionnement et dans des événements.

## **OPTIONNEL : 1 jour supplémentaire**

### **FORMATION SECOURISME : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)**

Objectif : Cette formation de base aux premiers secours, d'une durée de 10 heures, a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.